

CSPS:

Les points clés d'une coordination réussie

Rencontre de la Prévention 2021
Avec Jean-François BERTIN
(*OPPBTP*)

Jeudi 11 mars de 11h à 12h



OPPBTP

CIG petite couronne



Pour permettre l'accès à la rediffusion, ce webinaire sera enregistré

Parcours de mon intervention

Rôles et responsabilités du Maître d'ouvrage

La désignation des coordonnateurs SPS

Le suivi de la mission du coordonnateur SPS

Le Dossier d'Intervention Ultérieures sur l'Ouvrage : DIUO

Le Livre blanc de la coordination SPS

Rôles et responsabilités du Maître d'ouvrage

Si la coordination SPS était un film : quel serait-il ?



Ce que dit le législateur

Opération de construction ou interventions dans un bâtiment

Travaux d'entretien, travaux de maintenance ou prestations de services réalisés, chez un donneur d'ordre en son établissement, y compris dans ses dépendances ou chantiers, par une ou plusieurs entreprises (BTP ou autre)

Coordination générale des mesures de prévention assurée par EU

Opérations de bâtiment ou de génie civil avec plusieurs entreprises et risques de coactivité

1. travaux de bâtiment ou de génie civil :

oui

2. opération de bâtiment ou de génie civil :

oui

3. réalisés par des entreprises :

oui

Désignation d'un coordonnateur SPS titulaire d'une attestation de compétence au moins égale à la catégorie de l'opération

Opération de Cat. 1
> 10 000 H/J
et
>10 ent. De Bât ou > 5 ent. GC

Opération de Cat. 2
Travaux > 500h/j
Ou
> À 20 salariés à un moment donné et durée > à 30 j

Opération de Cat. 3
Autres opérations qui ne relèvent pas des 1^{ère} et 2^{ème} catégories

Cas particuliers
Travaux d'extrême urgence

Nom de la présentation

- Le maître d'ouvrage désigne un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) pour chacune des deux phases de conception et de réalisation ou pour l'ensemble de celles-ci.

Ce que dit le législateur

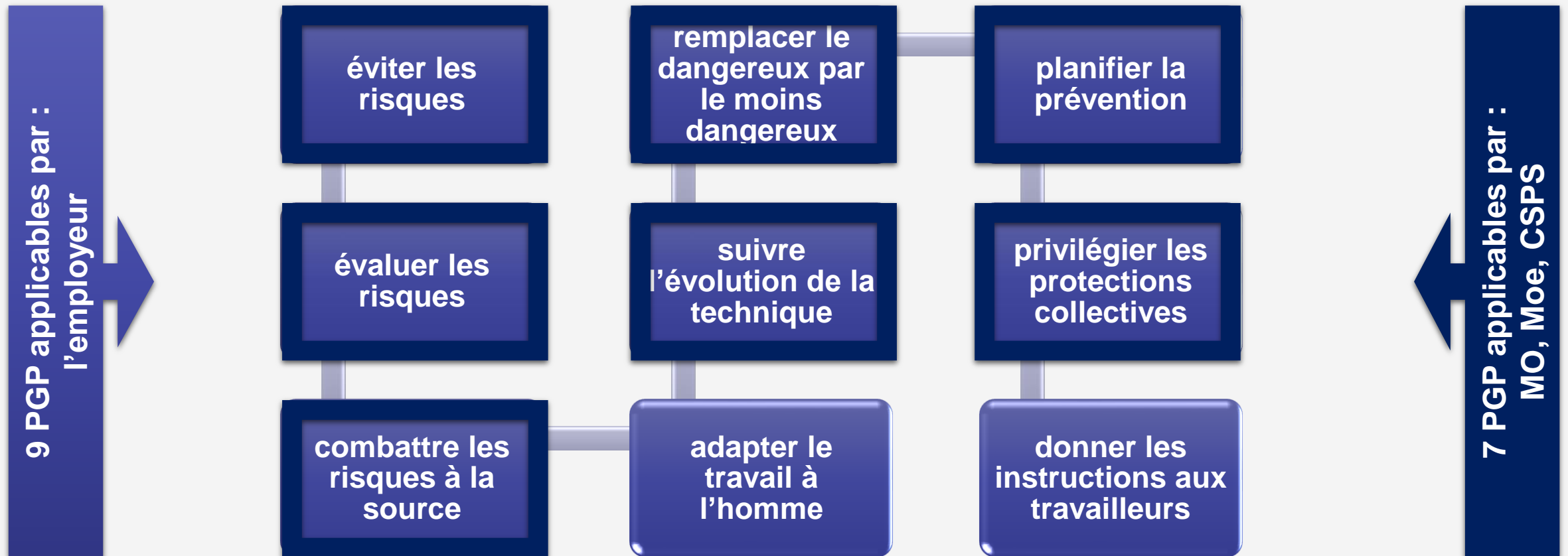
Art. L. 4531-1

- Afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé des personnes qui interviennent sur un chantier de bâtiment ou de génie civil, le MO, le MOe et le coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé mentionné mettent en œuvre, pendant la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet et pendant la réalisation de l'ouvrage, les principes généraux de prévention énoncés aux 1^o à 3^o et 5^o à 8^o.

PGP en vue de :

- permettre la planification de l'exécution des différents travaux ou phases de travail se déroulant simultanément ou successivement
- prévoir la durée de ces phases
- faciliter les interventions ultérieures sur l'ouvrage

Les principes généraux de prévention : une obligation de moyens



Les Principales Obligations du MO

OBLIGATIONS DE FAIRE

- Appliquer les principes généraux de prévention
- Déclarer les opérations de catégorie 1 et 2
- Désigner le(s) Coordonnateur(s) compétent(s) doté(s) de l'autorité et des moyens nécessaires à sa mission
- Réaliser les Voirie et Réseau Divers (V.R.D) préalables pour les opérations de bât > 760 000€
- Organiser les rapports entre les MOe, Entreprises et CSPS
- Conserver le Plan Général de Coordination SPS (PGC SPS) pendant 5 ans à compter de la réception de l'ouvrage
- Conserver puis transmettre le Dossier d'Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage (DIUO)
- Constituer le Collège Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail (CISSCT) pour les opérations de catégorie 1

OBLIGATIONS DE FAIRE FAIRE

- Veiller à la mise en application des PGP
- Faire établir le PGC SPS
- Faire ouvrir le Registre-journal par le CSPS
- Faire constituer le DIUO par le CSPS

Les principaux moyens

Maître d'ouvrage

- Validation des pièces marché
- Validation des offres des entreprises
- Agit sur les délais Possibilité de suspendre les travaux
- Prise en compte des documents de suivi (rapports CSPS en phase conception, registre journal CSPS, compte rendu de chantier)

Maître d'Œuvre

- Rédaction des pièces marché
- Validation des offres des entreprises
- Suivi du chantier avec le CSPS
- Consignation dans les CR de chantier
- Coopérer avec le CSPS en phase C et R
- Arrêter des mesures générales de prévention avec le CSPS et les intégrer dans les pièces marché
- Viser les observations portées au registre journal et répondre au CSPS

CSPS

- Rapport d'analyse préalable en phase conception
- Inspection commune avec les entreprises
- Analyse des PPSPS
- Suivi du chantier RJ, alerte MOA et MOE
- Mise à jour PGC
- CISSCT
- DIUO

La désignation des coordonnateurs SPS

Désignation du coordonnateur SPS

LE CONTEXTE

- Manque d'adéquation entre le CSPS et l'opération
- Mission SPS appréciée par des non-sachant (MOA)
- Absence d'exigences de la part du MOA
- Liberté d'action des CSPS
- Désignation tardive du CSPS

LES ENJEUX DE LA NORME NF P 99-600

- Meilleure adéquation :
 - Compétences
 - Expérience du CSPS par rapport à l'opération
- Choix volontaire



Les objectifs de la norme NF 99-600

- Proposer un outil d'aide à la désignation du CSPS pour :



Évaluation des offres

1ère étape : **Le non-respect des critères de recevabilité suivants est éliminatoire et l'offre est rejetée**

➔ **Attestation de compétence et attestation d'actualisation (le cas échéant) y compris pour le suppléant**

➔ **Assurance : La validité de l'assurance du coordonnateur SPS doit être vérifiée**

2ème étape : **Grille d'évaluation des offres**

Grille d'évaluation des offres		Note
1	Adéquation de la compétence du CSPS avec les caractéristiques de l'opération	.../15
2	Organisation de la mission proposée par le candidat	.../15
3	Moyens matériels	.../15
4	Capacités du candidat à intervenir l'organisation proposée en fonction de l'éloignement	.../10
5	Fréquences et temps des prestations	.../20
6	Offre financière <ul style="list-style-type: none">Traitement des offres anormalement bassesNotation des offres recevables par méthode définie	.../25
Total		.../100

Le suivi de la mission du coordonnateur SPS

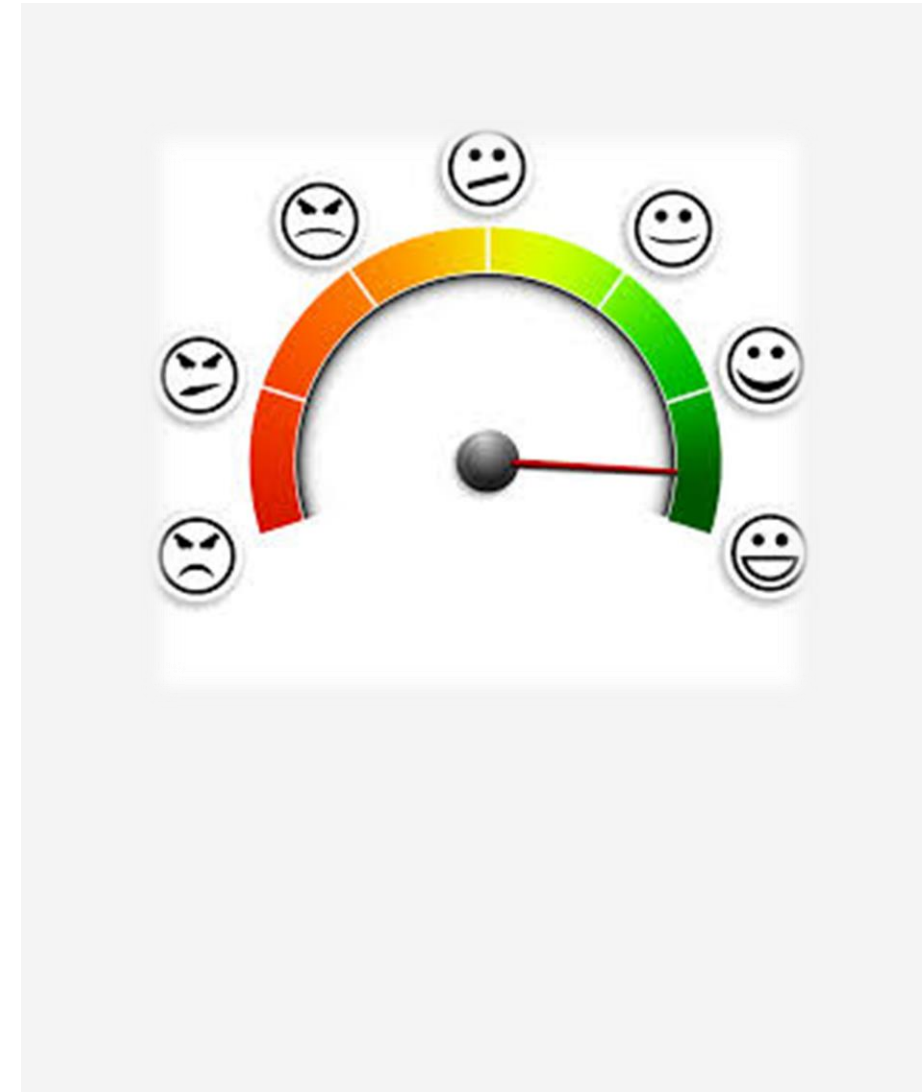
Outil de pilotage de la mission de coordination SPS

Esquisse – APS

Tâches	Qui	Livrable	Prévu le	Fait le
Contrat CSPS				
Ouverture registre journal				
Inspection des lieux				
Analyse des risques pour les interventions ultérieures				
Diagnostics				
Etc.				

APD

Dossier de Consultation des Entreprises



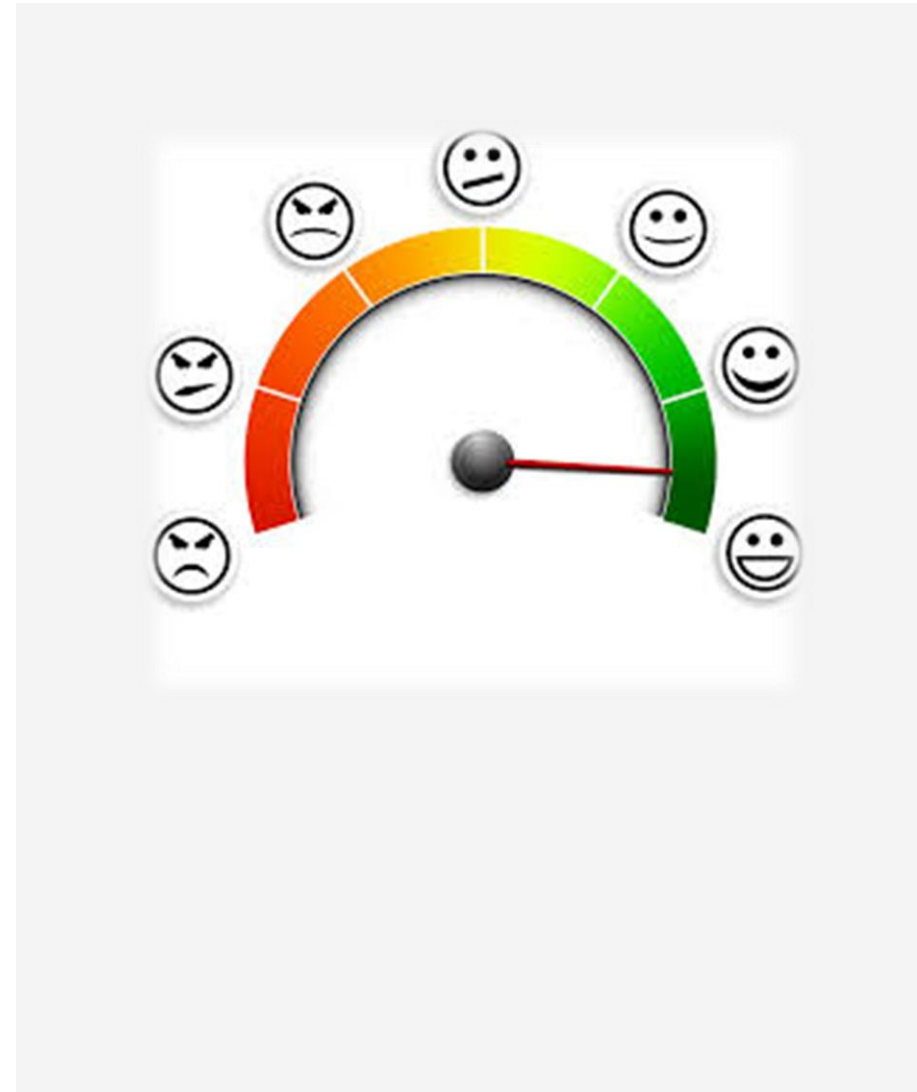
Outil de pilotage de la mission de coordination SPS

Préparation des interventions sur le chantier

Tâches	Qui	Livrable	Prévu le	Fait le
VRD préalables réalisés				
VIC				
Analyse PPSPS				
Harmonisation des PPSPS				
Mise à jour du PGC SPS				
Etc.				

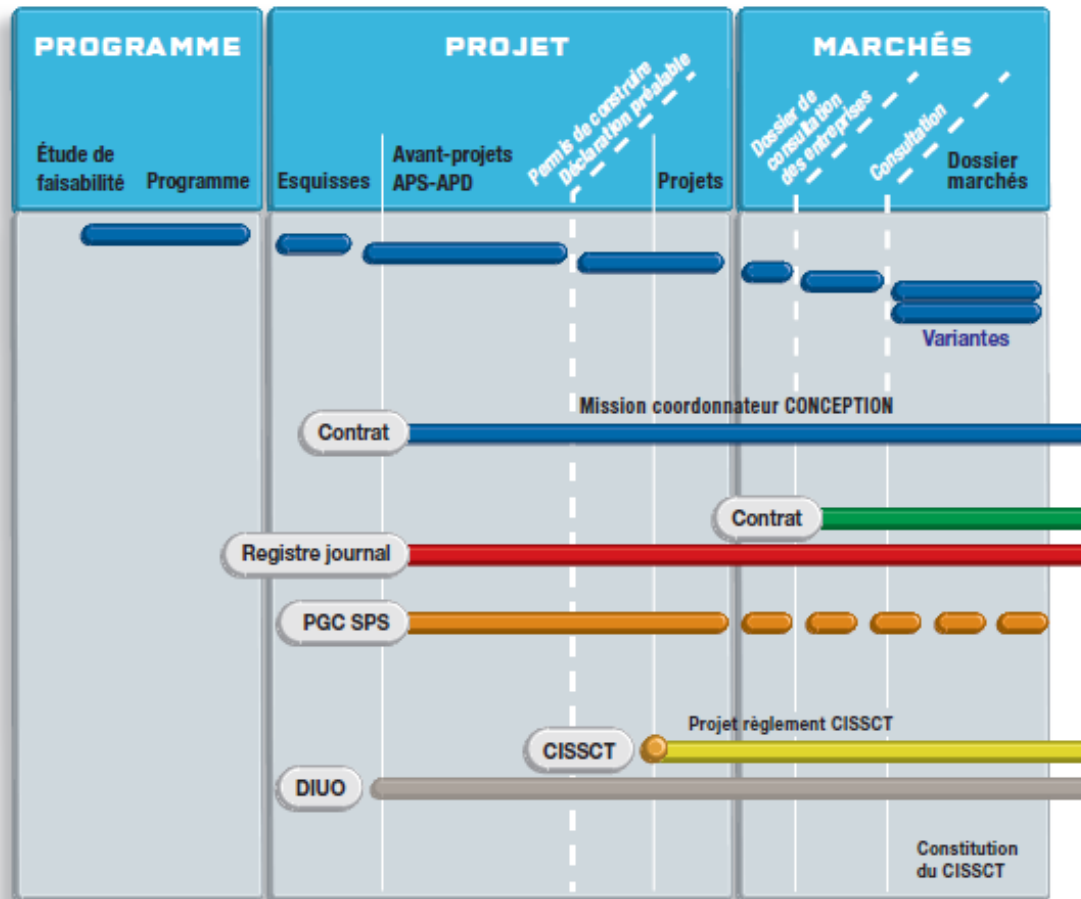
Réception des travaux

Année de parfait achèvement

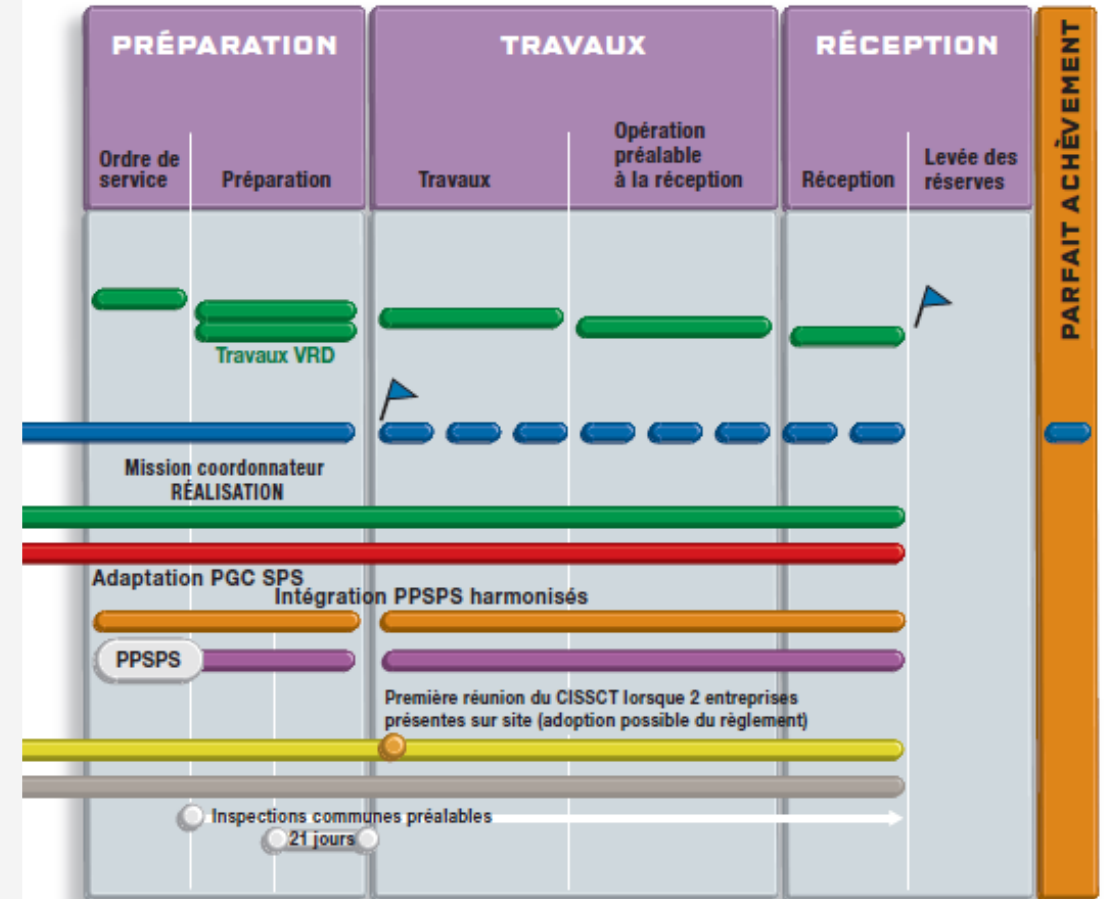


Calendrier général d'une opération

Phase de conception



Phase de réalisation



Suivi de la mission

Les outils

1. Les modalités pratiques de coopération
2. Le contrat (tableau descriptif de la mission)
3. Outils spécifiques :
 - Grille d'analyse du PGC SPS
 - Registre Journal

ANALYSE DU PGC SPS

Ce document est destiné en priorité au maître d'ouvrage qui peut ainsi vérifier la qualité du PGC SPS proposé par son coordonnateur. C'est un document d'autocontrôle pour le coordonnateur et une source d'informations nécessaires à la rédaction des PP SPS par les entreprises.

Opération
Analyse effectuée par _____ Stade de l'opération _____ Date _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les intervenants (le nom des personnes en rouge doit obligatoirement figurer sur le document)

Maître d'ouvrage	Maître d'oeuvre
Contrôleur technique	OPC
Coordonnateur SPS conception	Coordonnateur SPS réalisation

L'opération

La description de l'opération permet d'appréhender les grandes lignes du projet et les principales contraintes. Oui Non

Les concessionnaires sont renseignés Oui Non

Les organismes de prévention sont renseignés Oui Non

Les informations relatives aux services de secours sont renseignées Oui Non

Chapitre traité : complètement partiellement non traité

OUVRAGE À BÂTIR

Présentation de l'opération Oui Non

Rappel de la catégorie SPS (1, 2 ou 3) Oui Non

Calendrier prévisionnel général Oui Non

Décomposition de l'opération en lots Oui Non Sans objet

Calendrier prévisionnel par lots Oui Non Sans objet

Le calendrier prévisionnel par lots tient compte du chemin critique (temps incompressible) au niveau de la construction de la structure (par ex. pose des murs rideaux après le GO) Oui Non Sans objet

Le calendrier prévisionnel par lots tient compte des délais réglementaires (VRD préalable au reste, 30 jours PPSPS, 1 mois plan de retrait amiante, visites d'inspection commune, période de préparation...) Oui Non Sans objet

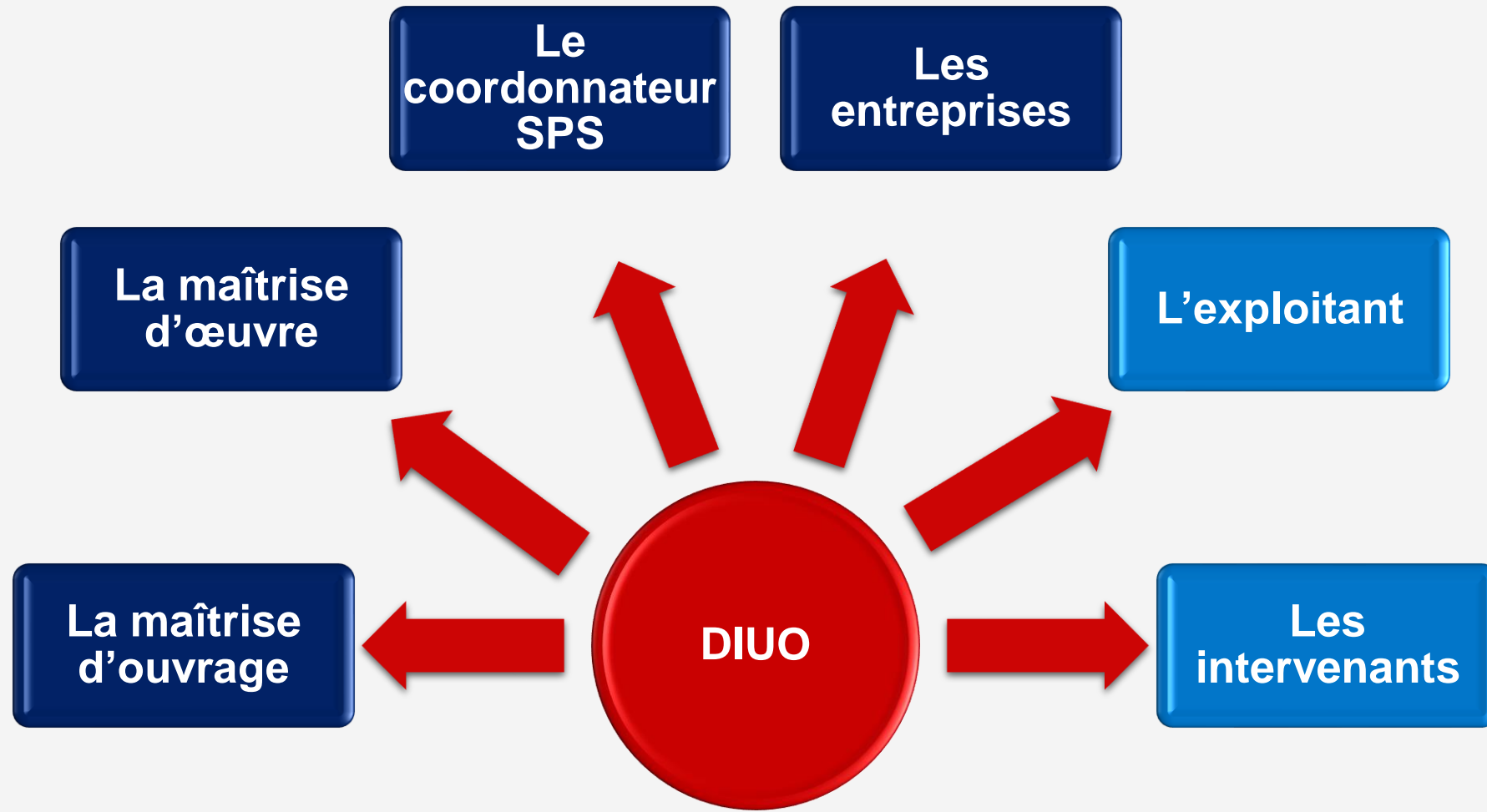
Chapitre traité : complètement partiellement non traité

OPPBTP
12 rue de la République 93700 La Courneuve
www.oppbtp.fr

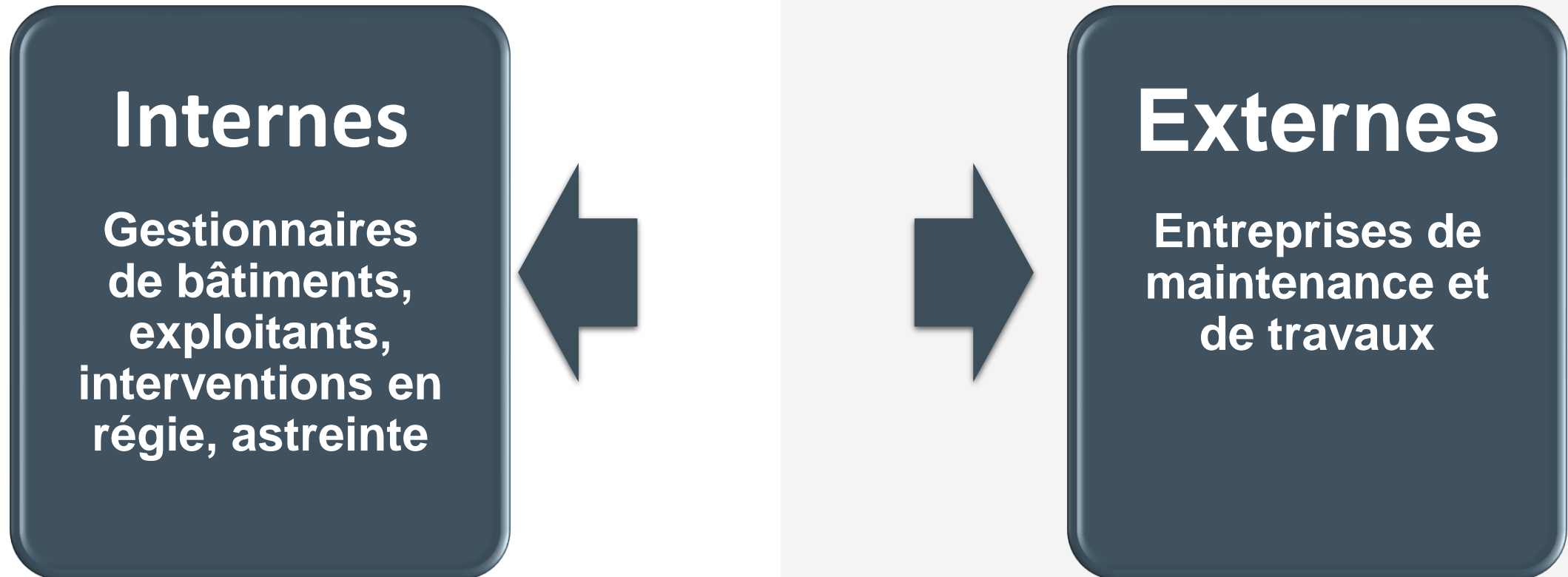
1/5
13 August 2014

Le Dossier d'Intervention Ultérieures sur l'Ouvrage : DIUO

Qui est concerné ?

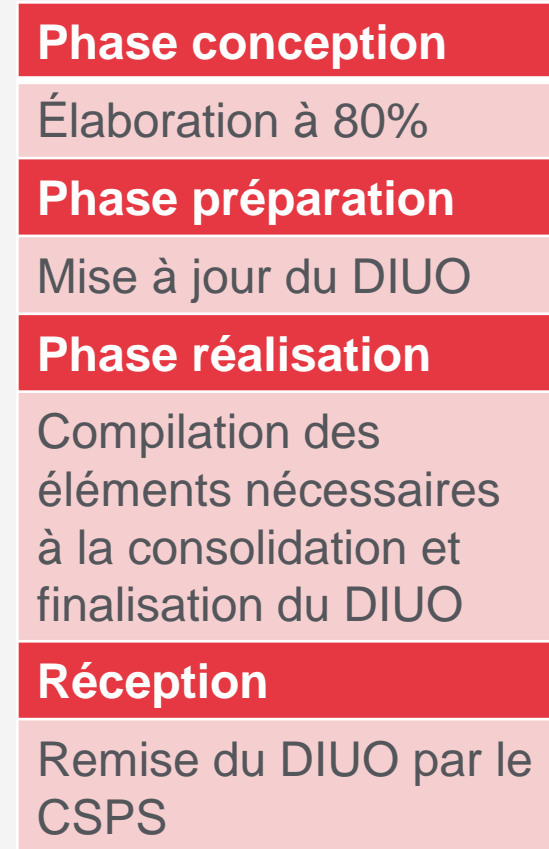


Les enjeux du DIUO

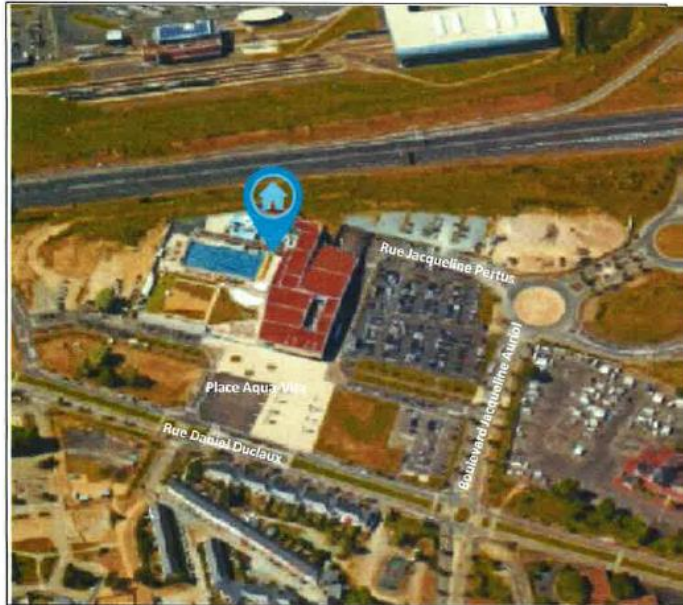


Le DIUO contient a minima :

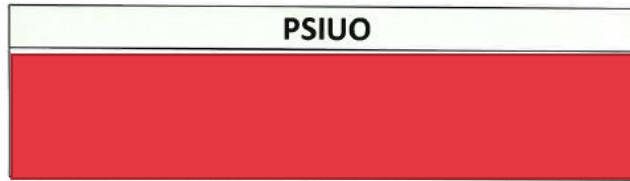
- La liste des interventions ultérieures
- Les diagnostics imposés par le législateur
- Les noms et coordonnées des personnes ayant participé à l'acte de construire
- Les plans et photos de l'ouvrage, notamment des parties de l'ouvrage devant faire l'objet d'une attention particulière lors des interventions
- Les fiches relatives aux interventions établies si possible, par métier ou par lieu d'intervention
- Les notices techniques d'utilisation et d'entretien des équipements.



Du DIUO au PSIUO

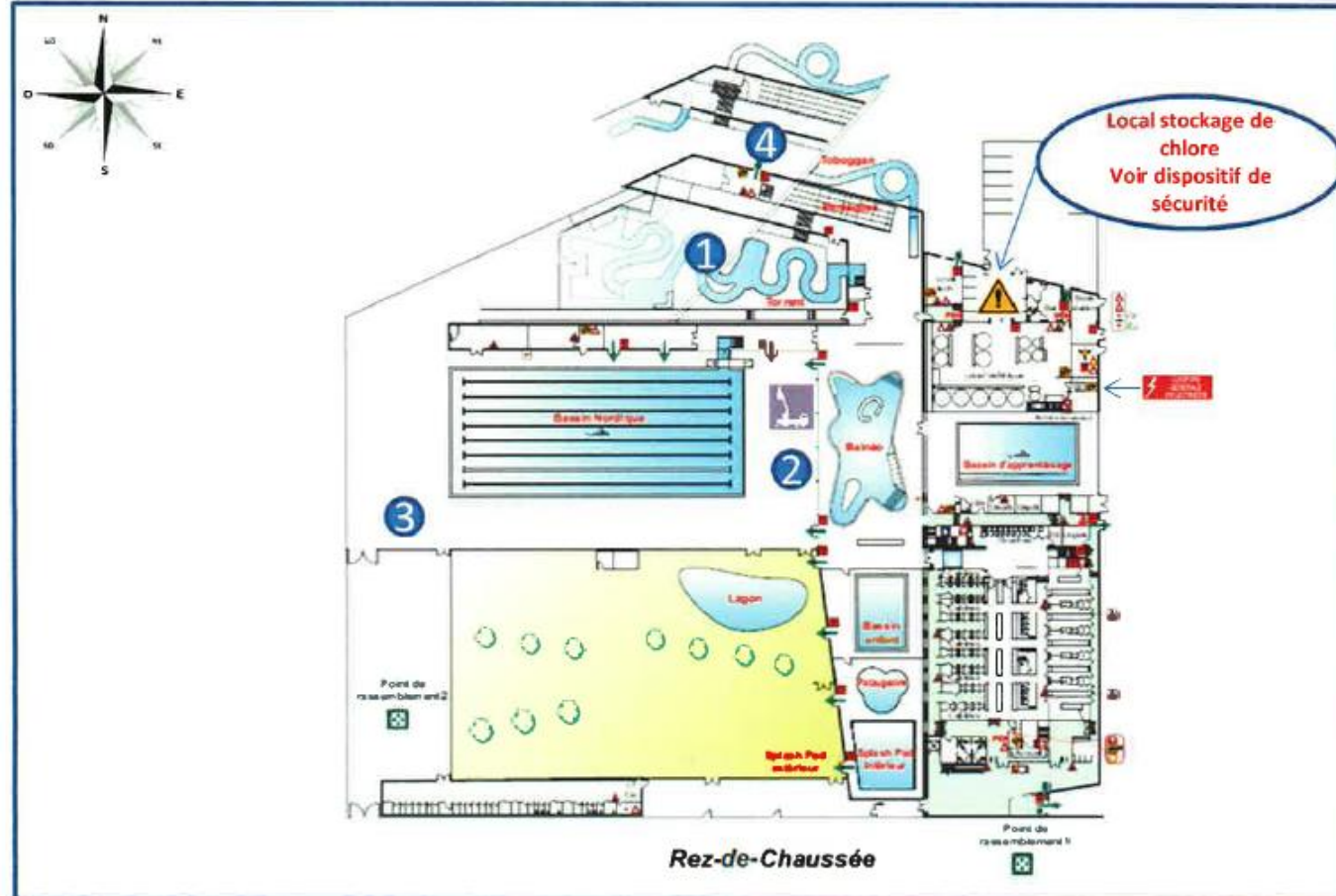


Parcelle:
AI 301
...
...



Du DIUO au PSIUO

Accès horizontaux		Accès verticaux		Organes de coupure		Risques ou interdictions spécifiques		EPI spécifiques		Protections en toitures existantes	
	Parking		Ascenseur / Monte-charge		Coups de foudre		Nature de risque à préciser		Port du harnais		Garde-corps fixe
	Accès public		Escalier		Gas		Chute de hauteur		Voies respiratoires		Garde-corps rabattable
	Accès du personnel		Echelle / Echelle cintrée		Eau		Ondes électromagnétiques		Outil		Ligne de vie
	Sanitaires		Emplacement plates-formes élévatrices mobiles		Fluides		Amiante		Chaussures de sécurité		Point d'ancrage
			Echafaudage				Zone interdite				Passerelle



	N° 1 Obstacles circulation nacelle (escaliers, puit d'accès canyon)
	N° 2 Zone circulation nacelle
	N° 3 Accès engins pour bassins extérieurs
	N° 4 Accès local pompe à eau par véhicule adapté pour terrain naturel

Qu'avez-vous pensé de ce webinar ?



Très satisfait



Satisfait



Insatisfait



MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

À bientôt pour la suite de la
Rencontre de la Prévention!

CIG petite couronne



Le Livre blanc de la coordination SPS

LE LIVRE BLANC DE LA COORDINATION SPS



GENÈSE DU LIVRE BLANC DE LA COORDINATION SPS ?

⇒ **Un constat**

⇒ **Une nécessité**

⇒ **Un enjeu**

**POURQUOI LE
LIVRE BLANC
DE LA
COORDINATION
SPS ?**

**⇒ Capacité des
professionnels à se
prendre en main**

**⇒ Débattre et faire évoluer
la mission**

LES ENJEUX DU LIVRE BLANC

- ⇒ **Porter la mission et la faire aboutir**
- ⇒ **Légitimer le rôle du coordonnateur SPS**
- ⇒ **Accompagner le maître d'ouvrage**

LES PORTEURS DU PROJET

Les contributeurs :

- COPREC
- GOC.sps*
- FAP
- A.F.CO IdF
- GRAC
- Groupe ADP
- SNCF Réseaux
- OPPBTP



Les partenaires :

- FFB
- CAPEB
- FNTP
- SCOP-BTP
- OG BTP
- CIG Petite Couronne
- COBATY

LA DÉMARCHE

Rencontre des professionnels de la
coordination SPS
Décision de s'unir pour écrire le Livre blanc

Réalisation d'une **ETUDE** auprès des
acteurs de la construction
⇒ Etat des lieux de la coordination SPS

Écriture du Livre blanc de la coordination
SPS afin de créer une invitation à débattre
et agir avec les pouvoirs publics, les
représentants de la maîtrise d'ouvrage, de
la maîtrise d'œuvre, les entreprises du BTP
et les acteurs de la prévention.

Livre blanc c'est :
4 Enjeux
12 Recommandations

LE TEMPS DE L'ACTION

⇒ **Constitution d'un COPIL**
9 revues de projets

⇒ **Désignation de 12 Pilotes**
67 réunions des groupes de travail

Enjeu N°1 : UN CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE STRUCTURANT : Mieux le mettre en œuvre et en mesurer les impacts

80% →

• Rec. N°1 : Moment de nomination du CSPS

25% →

• Rec. N°2 : Étude sur la coordination SPS

Enjeu N°2 : MAÎTRE D'OUVRAGE / COORDONNATEUR SPS : Dépasser la seule relation contractuelle

60% →

• Rec. N°3 : Outil d'aide à la désignation CSPS

70% →

• Rec. N°4 : Outil de pilotage de la mission SPS

60% →

• Rec. N°5 : Prévention et performance de la mission SPS



Enjeu N°3 : DÉVELOPPER LA VALEUR AJOUTÉE DE LA MISSION : Des outils mieux adaptés et des compétences renforcées

80% →

• Rec. N°6 : **Baromètre de la CSPS**

70% →

• Rec. N°7 : **Formation sur le savoir-être du CSPS**

40% →

• Rec. N°8 : **Harmonisation des méthodes**

80% →

• Rec. N°9 : **Missions SPS sur les opérations de cat. 3**



Enjeu N°4 : 2 000 POSTES À POURVOIR : Un enjeu à court terme, une opportunité sur le long terme

80% →

• Rec. N°10 : **Mise en situation et actus. par capitalisation**

80% →

• Rec. N°11 : **Licence professionnelle CSPS**

80% →

• Rec. N°12 : **Accès à l'emploi – Valorisation de ma mission**

OPPBTP

Organisme Professionnel de Prévention
du Bâtiment et des Travaux Publics

[preventionbtp.fr](https://www.preventionbtp.fr)

